

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 2495

présenté par

M. Le Fur, Mme Boëlle, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Dalloz, M. Gosselin, M. Kamardine,  
M. Meyer, M. Quentin et M. Therry

-----

**ARTICLE 17**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les dispositions de l'article 17 prévoient de compléter la composition du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles avec des personnes qualifiées dans le domaine de la transition écologique.

En l'absence d'information précise à propos de la qualification de ces personnes, il convient de supprimer cette insertion.

Tel est le sens de cet amendement.